

En vertu de l'article 74 du règlement du Conseil Communal de la Ville de Gland, le soussigné désire interpellier la Municipalité au sujet de la politique culturelle instaurée ces dernières années sur le territoire de notre commune

**Politique culturelle instaurée ces dernières années sur le territoire de notre commune, et quel avenir ?**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La vie culturelle de notre ville s'est profondément modifiée ces dernières années ; en effet, une volonté de professionnaliser ce département a été appliquée par notre Municipalité, confirmée par la création de nombreux postes de travail.

Pour rappel, le budget a plus que doublé ces 8 dernières années, il atteint la somme très importante de 1 700 000.-

Or, l'on constate que l'engagement d'une responsable de la culture a profondément impacté les activités bénévoles, ainsi que le fonctionnement des différentes associations actives dans ce domaine, particulièrement au théâtre de Grand-Champ.

Nous en voulons pour preuve les nombreux comités qui ont cessé leur activité :

- La fête de la Musique, organisée par un comité bénévole, a démissionné en bloc ; cette activité n'a pas été remplacée, elle a aujourd'hui disparu.
- Le comité des concerts de musique classique, AGAM, après 30 ans d'activité, a cessé de fonctionner. Ces concerts sont repris par le service de la culture.
- L'association Evento a dû cesser ses activités à Gland en raison de la suppression de la subvention qu'elle recevait depuis presque 20 ans.
- A cela s'ajoute le monopole de la buvette, de la billetterie, etc,

On constate une volonté politique de contrôler et de gérer le théâtre par la cheffe de la culture uniquement. La programmation s'en retrouve complètement uniformisée.

Il est à mentionner également que des manières de travailler prêtent à interrogation, d'où les questions suivantes :

- Comment la Municipalité justifie t-elle l'augmentation des coûts de cette politique alors que l'apport de bénévoles était une solution économiquement intéressante ?
- La Municipalité peut-elle répondre à la commission de gestion qui, dans son rapport du 14 janvier 2019, posait la question , sur les charges supplémentaires engendrées par la reprise des activités « culture » au théâtre de Grand-Champ.
- La Municipalité peut-elle établir un rapport des différentes activités des associations et bénévoles, du nombre de spectateurs réels par rapport au montant de la subvention ; ceci pour la musique classique, l'humour, la culture et le cinéma. Merci de nous indiquer les chiffres de 2017 et 2018.
- La commission de gestion confirmant dans son rapport qu'elle n'a pas reçu une réponse claire des responsables de la culture concernant les subventions aux associations, la Municipalité peut-elle présenter maintenant un rapport précis des montants détaillés qui ont été attribuées aux associations en 2017 et 2018.
- La Municipalité peut-elle expliquer la manière dont sont gérés les subsides culturels de RegioNyon ? En effet, il est bon de rappeler à notre assemblée que Gland envoie 2 personnes à ces réunions ; la responsable de la culture et... votre serviteur. Résultat des courses : 12 séances à ce jour, 11 participations personnelles, et 2 du chef de service de Gland.
- La Municipalité souhaite - t-elle poursuivre à l'avenir cette politique, par l'augmentation du personnel, des locaux, et des budgets ?

A l'évidence, il y a de nombreuses questions particulièrement dans les subventions comme le soulignaient clairement les conclusions du rapport de gestion (opacité) mais surtout de grandes interrogations dans la population et le public concernant la politique d'utilisation du Théâtre de Grand-Champ.

Je remercie la Municipalité pour sa prochaine prise de position claire et ses réponses constructives